



**AVIS PUBLIC
(Correction)**

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO
407-01-2020**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, que le numéro de règlement de l'avis public d'entrée en vigueur du 24 janvier 2022 est erroné. On devrait y lire Règlement numéro 407-01-2020 au lieu de Règlement numéro 407-00-2020. De plus, ce règlement a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 juillet 2020 plutôt que lors d'une séance ordinaire, tel qu'il est écrit dans l'avis public d'entrée en vigueur.

L'avis public d'entrée en vigueur du 24 janvier 2022 est modifié en conséquence par le remplacement de séance ordinaire par séance extraordinaire et par le règlement numéro 407-00-2020 par 407-01-2020.

Les autres informations contenues à l'avis public demeurent inchangées.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 20^e jour du mois de décembre 2022.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe,

Me Marie-Josée Bédard